



Procès Verbal de Conseil d'Administration BDE Artace – CA n° 3

Mardi 19 novembre 2024

Présent-es (trente-deux (32)) :

Olivier ALBRICH-SALES, Noévan AST, Étienne BADINIER, Nathan BAGSHAW, Léo BARNABÉ, Emma BAGNOULS, Adrien BARRIER, Arthur BEN, Audrey BERLY, Elyes BENBADIS, Eléonore BROYER, Baptiste CLAUSTRE, Emma DELPERDANGE, Félice DIERICK, Alexandra ÉCUYER, Juliette GRONIER, Lila HAMMACHE, Ambre MARION-MARNAY, Even MARTEL, Simon MINYEM MI NGUI, Théo OLLIER, Antoine PAÏTA, Anthony PECQUENARD, Sasha PEREZ, Lilou PERLOTTI, Camille PLANCHON, Melia SANCHEZ, Coline SANDER, Philémon SCHABANEL, Pierre SCHMITTBUHL, Wayan SEFOUNI, Antoine VAN MOÉ

Représenté-es (vingt-quatre (24)) :

Merlin BOSQUILLON (par Nathan BAGSHAW), Naomi BRONSTEIN (par Wayan SEFOUNI), Eliot DEROMELAERE (par Olivier ALBRICH-SALES), Liam MAS (par Olivier ALBRICH-SALES), Anna MENOUS (par Olivier ALBRICH-SALES), Adrien DUBOIS (par Juliette GRONIER), Coralie ROUX-KIRSCHÉ (par Juliette GRONIER), Emily SANDS (par Juliette GRONIER), Erwan DRUAIS (par Camille PLANCHON), Loïc HEYMÈS (par Camille PLANCHON), Ganesh TANGAVELOU (par Camille PLANCHON), Lisa GERARDIN (par Coline SANDER), Daphné LEVIEUGE (par Coline SANDER), Lison MASSELIN (par Coline SANDER), Julie DELHAIE (par Lila HAMMACHE), Lilas GERTHOFFER (par Lila HAMMACHE), Elisa GIACOMO (par Pierre SCHMITTBUHL), Léontine LENORMAND (par Félice DIERICK), Eliott VANDEVOIR (par Félice DIERICK), Mathis LEMONNIER (par Melia SANCHEZ), Ambre MARION-MARNAY (par Melia SANCHEZ), Killian MARTINEZ (par Melia SANCHEZ), Lucien LORIFERNE (par Noévan AST), Thomas QUELAIN (par Emma BAGNOULS)

Avec un total de cinquante-six (56) représenté-es pour 509 adhérent-es – soit environ 10,89 % – le quorum de représentation de 5 % des adhérent-es est donc respecté.

La session est ouverte à 20h40 par Juliette GRONIER, présidente du BDE ENSL.

Pour le Secrétariat Général,
Le Secrétaire, Antoine VAN MOÉ.

Ordre du jour

1	Vote du PV du CA précédent	1
2	Point de la Présidence	1
3	Point de la Trésorerie	2
3.1	Vote livret A	2
3.2	Nouvelles du procès	2
3.3	Renouvellement des goodies	2
4	Votes des budgets exceptionnels des clubs	2
4.1	Sudoklub	3
4.2	Club DJ	3
5	Création du club Prix Littéraire	3
6	Création du club ENSelle et Bretelles	4
7	Création du comité intergénérationnel	4
8	Discussions supplémentaires	4

* *
*

1 Vote du PV du CA précédent

L'approbation du PV du CA Artace n°2 ayant eu lieu le mardi 27 août 2024 est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	55	1	0	56

TABLE 1 – Vote pour l'approbation du PV du CA Artace n°2

Le PV du CA Artace n°2 du 27 mai 2024 est approuvé à la majorité des votes exprimés (voir tableau 1).

2 Point de la Présidence

Juliette GRONIER, présidente du BUREAU DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON prend la parole.

Depuis le début de l'année, 8 festives ont été réalisées. Elles ont énormément de succès, même en dehors de la période d'intégration, et leur organisation s'améliore de façon continue pour le bureau.

Les interdeps ont également commencé en parallèle et leur déroulement se passe bien. Il en est de même pour l'organisation du comité Gala, qui a été créé il y a plus d'un mois.

Olivier ALBRICH-SALES : Les retours des primos par rapport aux différents événements des interdeps sont très positifs.

3 Point de la Trésorerie

Étienne BADINIER, trésorier du BUREAU DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON prend la parole.

Tout se passe bien également du côté de la trésorerie. Le budget effectif du WEI est conforme aux estimations, soit un coût de 90 000 euros. Remerciements à l'équipe du pôle wei.

Le budget de l'association se porte bien grâce au mandat précédent, qui nous permet de nous reposer sur un fond de roulement conséquent.

Il est à noter que les adhésions ont rapporté 16 121 euros, ce qui est sensiblement inférieur aux 22 000 euros initialement prévus. Cela nous a conduit à demander 1 000 euros supplémentaires de subventions à l'ENS, parmi le budget qu'il restait à répartir entre les différentes associations de l'école. Cette subvention, qui s'élève normalement à 14 500, devrait donc être cette année de 15 500.

La demande d'un budget issu de la CVEC pour l'organisation du Gala a été acceptée, et s'élève à 6 000 euros.

Une formation aux premiers secours (PSC1) pour le bureau a également été financée par l'Ecole, à hauteur de 2136 euros. La trésorerie a acheté 3 téléphones, pour un montant total de 231 euros, et deux TPE pour 119 euros, dont 1 destiné à la K-fêt. Cela est justifié car les paiements par carte bancaire sont majoritaires lors des événements, à hauteur de 40 à 50% des transactions.

3.1 Vote livret A

Comme évoqué au cours du CA précédent, le BDE envisage d'ouvrir un Livret A pour placer 40 000 euros de fonds de décembre à juin. Il est à savoir que le plafond est de 72 000 euros pour une association, avec un taux de 3% à l'année. Pour la période désignée, cela équivaut à 800 euros de bénéfices pour le BDE, ce qui permettrait de financer de nombreux événements.

La possibilité de placer une partie des fonds du BDE dans un livret A est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	46	0	10	56

TABLE 2 – Vote pour l'approbation du placement de fonds dans un livret A

La possibilité de placer une partie des fonds du BDE dans un livret A est approuvée à la majorité des votes exprimés (voir tableau 2).

3.2 Nouvelles du procès

L'issue du procès n'est pas complètement positive, car même si le BDE n'aura pas à payer les 2000 euros prévus, au moins 850 euros devront être déboursés. Cela libère néanmoins 1150 euros parmi les 2000 euros de budget initialement alloués au procès.

3.3 Renouvellement des goodies

La majeure partie des goodies sera renouvelée et un budget a été alloué en fonction. Cependant les pulls mouffons, conformément à de nombreuses demandes et à la suite d'un vote en réunion de bureau, seront renouvelés lors de la prochaine commande de goodies de notre mandat.

4 Votes des budgets exceptionnels des clubs

Arthur BEN : Plusieurs clubs souhaitent obtenir un budget exceptionnel, à commencer par le Sudoklub.

4.1 Sudoklub

Coline SANDER : Le Sudoklub souhaite s'étendre au-delà des diffusions et d'Instagram, en réalisant un tournoi de sudoku. Il souhaite pour cela demander un budget de 50 euros afin d'acheter des tableaux et feutres effaçables.

La demande d'un budget exceptionnel de 50 euros pour le Sudoklub est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	55	1	0	56

TABLE 3 – Vote pour le budget exceptionnel du Sukodlub

La demande d'un budget exceptionnel de 50 euros pour le Sudoklub est approuvée à la majorité des votes exprimés (voir tableau 3).

4.2 Club DJ

Anthony PECQUENARD : Le fonctionnement actuel du club à propos du matériel n'est pas optimal, car les platines que le club prête sont peu nombreuses et appartiennent essentiellement à des membres du club. De plus, l'ordinateur utilisé en festive n'est pas sûr de durer et doit donc être renouvelé.

Il apparaît donc nécessaire d'acheter du matériel qui appartienne directement au BDE afin de faciliter le fonctionnement du club.

La somme totale demandée est de 1 429,98 euros. Cette somme est conséquente mais le matériel en question bénéficiera au club et plus largement au BDE pendant plusieurs années.

La demande d'un budget exceptionnel de 1 429,98 euros pour le Club DJ est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	56	0	0	56

TABLE 4 – Vote pour le budget exceptionnel du Club DJ

La demande d'un budget exceptionnel de 1 429,98 euros pour le Club DJ est approuvée à la majorité des votes exprimés (voir tableau 4).

5 Création du club Prix Littéraire

Adrien BARRIER : Cette initiative émane d'un groupe d'étudiantes et d'étudiants en sciences humaines et sociales. D'un côté, un nombre croissant d'ouvrage sur les enjeux environnementaux sont publiés chaque année. De l'autre, des initiatives visant à mettre en lumière et à primer des ouvrages aux thématiques porteuses se multiplient dans les établissements d'enseignement supérieur, notamment dans les ENS d'Ulm et de Paris-Saclay. L'objectif serait donc de mettre en place un tel prix à l'ENS de Lyon, portant sur les ouvrages les plus récents traitant des enjeux environnementaux.

Différents départements et services de l'école (communication, transition écologique, Bibliothèque Diderot) ont déjà été contactés et ont accepté de participer au projet.

Le principe serait de sélectionner 12 romans promouvant la transition écologique ou présentant un souci de l'environnement au sens large, qui seront lus par un jury, qui choisira parmi eux une lauréate ou un lauréat. Cette personne viendrait ensuite, lors des journées interfaces, pour présenter son travail. L'objectif serait de rendre effectif le projet le 20 février prochain, lors de la journée interface.

Sont également poursuivis les buts de pérenniser cette initiative, ainsi que d'inclure davantage le campus scientifique de l'école au sein de ce projet.

Noévan AST : La catégorie envisagée pour la création de ce club est la catégorie 4.

La proposition de création du club Prix littéraire est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	54	0	2	56

TABLE 5 – Vote pour la création du club Prix Littéraire

La création du club Prix Littéraire est approuvée à la majorité des votes exprimés (voir tableau 5).

Départ d'**Even MARTEL** et **Wayan SEFOUNI** (représentant **Naomi BRONSTEIN**) à 21h. Le nombre de présent-es est alors de vingt-neuf (29), portant le nombre total de représenté-es à cinquante-trois (53).

6 Création du club ENSelle et Bretelles

Camille PLANCHON : L'objectif du club ENSelle et Bretelles est de se réunir autour de l'équitation, notamment en organisant différentes sorties sur ce thème. Il s'agirait d'un club de catégorie 4.

Baptiste CLAUSTRE : Ce club intéresse-t-il déjà des personnes à l'ENS ?

Camille PLANCHON : Oui, il y a au moins 10 personnes intéressées.

La proposition de création du club ENSelle et Bretelles est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	27	5	21	53

TABLE 6 – Vote pour la création du Club ENSelle et Bretelle

La décision est prise, à majorité des votes exprimés, de créer le club ENSelle et Bretelles (voir tableau 6).

7 Création du comité intergénérationnel

Baptiste CLAUSTRE : Conformément à la tradition, un comité intergénérationnel doit être créé tous les 3 ans, afin de réaliser une soirée à la fin de l'année 2025 pour les 3 dernières promotions. Le projet serait organisé par la promotion 2022-2026, et serait porté par des membres de l'ancien BDE Lyncornis, mais associerait aussi des membres des bureaux Atheris et Artace.

Emma BAGNOULS : Il ne s'agirait pas d'une soirée réservée aux alumnis, mais bien un événement destiné et ouvert aux promotions concernées.

La proposition de création du comité intergénérationnel est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	49	3	1	53

TABLE 7 – Vote pour la création du comité intergénérationnel

La décision est prise, à majorité des votes exprimés, de créer le comité intergénérationnel (voir tableau 7).

8 Discussions supplémentaires

Philémon SCHABANEL : La fanfare envisage de se séparer du BDE, notamment en raison des difficultés et lourdeurs administratives qui caractérisent les relations avec la trésorerie du BDE.

Baptiste CLAUSTRE : Cela semble compliqué, car la fanfare n'est pas indépendante financièrement, par conséquent son matériel appartient au BDE.

Juliette GRONIER : Le budget est en effet celui du BDE, car il a acheté les instruments.

Philémon SCHABANEL : Pourtant de nombreux achats supplémentaires sont réalisés par la fanfare.

Étienne BADINIER : Quand la fanfare fait un achat, c'est avec l'argent du BDE.

Juliette GRONIER : Il faut se renseigner auprès de la fédé pour avoir davantage d'éléments concrets quant à la faisabilité de cette sortie du BDE.

Baptiste CLAUSTRE : Cela ne semble de toute façon pas réaliste du point de vue financier, car la fanfare devrait racheter tout le matériel, ce qui équivaut à plusieurs dizaines de milliers d'euros.

Nathan BAGSHAW : Il est peut-être possible de simplifier les relations financières entre la fanfare et trésorerie ?

Arthur BEN : Le problème, c'est qu'il manque parfois un justificatif lors des comptes, l'ensemble des RIB n'est pas accessible dès le début d'année etc.

Philémon SCHABANEL : Avec la tournée, des personnes ne sont plus à l'ENS ce qui complexifie les relations avec le BDE.

Baptiste CLAUSTRE : Il serait possible de réfléchir à une façon de céder du matériel à la fanfare mais cela ne semble pas être le plus optimal.

Anthony PECQUENARD : La fédé et l'école sont-elles au courant que pour la CVEC l'argent demandé par la fanfare va au BDE et pas directement au club ?

Philémon SCHABANEL : Non, la fanfare n'a pas encore communiqué là-dessus.

Fin de l'ordre du jour.

La Conseil d'Administration prend fin à 21h27.

★ ★
★